



PLAN DE VIGILANCE 2020-2021



Edito du directeur général de Kingfisher France

Débutée il y a 30 ans en faveur de la gestion durable des forêts, la démarche d'engagement responsable du Groupe Kingfisher s'est par la suite structurée pour prendre en compte l'ensemble des impacts sociétaux et environnementaux de ses activités.

Convaincus que les entreprises ne sont pas des entités hors du monde, nous avons à cœur d'agir de façon responsable vis-à-vis de l'ensemble de nos parties prenantes : nos collaborateurs en premier lieu, en veillant à leur santé, leur sécurité et au respect de leurs libertés ; nos partenaires et tous ceux qui travaillent pour eux, afin qu'ils puissent le faire dans un cadre qui respecte leurs droits fondamentaux ; notre environnement, avec pour objectif de préserver les ressources naturelles, limiter notre empreinte carbone ainsi que celle de nos clients lorsqu'ils utilisent nos produits ; et enfin les communautés locales qui nous entourent.

Pour y parvenir, Kingfisher s'est doté d'objectifs ambitieux dans quatre domaines prioritaires : l'inclusion, parce nous voulons donner leur chance à tous les profils ; la lutte contre le changement climatique et la préservation des forêts ; l'accès à des logements plus sains et plus « verts » pour nos clients ; et enfin la lutte contre le mal-logement.

Parce que cela relève de notre responsabilité, mais également parce que nous sommes persuadés que ces risques que nous devons éviter sont aussi des opportunités de mieux faire notre métier, en cohérence avec nos valeurs, devenant ainsi un élément essentiel de notre performance.

Alain Rabec

A propos du Groupe Kingfisher

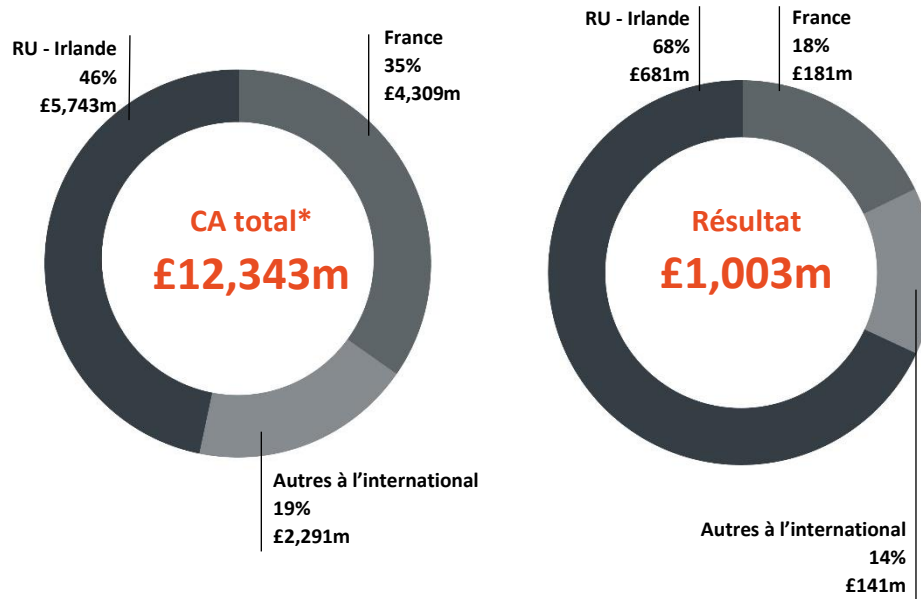
Kingfisher plc est une entreprise internationale de bricolage et d'amélioration de la maison qui compte plus de 1 380 magasins dans 8 pays. L'ambition du Groupe est de permettre à chacun de vivre mieux chez soi.

Le Groupe compte 7 enseignes distinctes qui répondent à la diversité des besoins des clients. Elles s'appuient sur la puissance du Groupe et sur son expertise en matière d'achats et d'approvisionnements, de développement de marques propres exclusives et de technologie.

80 000^{†*}
Collaborateurs

1 386^{‡*}
magasins

2 990
Fournisseurs dans plus de 80 pays



1. B&Q UK & Irlande 301, Screwfix UK & Irlande 722.

2. Castorama 93, Brico Dépôt 121.

* La joint-venture en Turquie n'est pas consolidée.

† Total, et non ETP.

‡ La vente de notre activité en Russie a été finalisée le 30 septembre 2020.

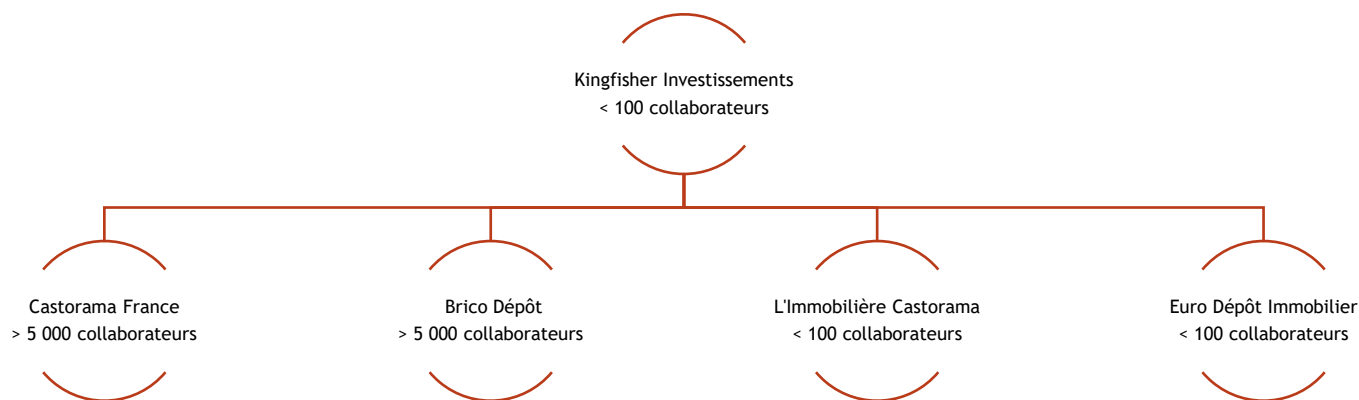
Introduction : périmètre et gouvernance

Depuis plus de 15 ans, le Groupe Kingfisher publie chaque année un rapport sur l'impact de ses activités au niveau sociétal et environnemental intitulé « Responsible Business Report ». Ce rapport couvre l'ensemble des filiales et des pays du Groupe Kingfisher dont les principales enseignes sont B&Q, Screwfix, Castorama et Brico Dépôt.

Il est disponible sur le site internet : <https://www.kingfisher.com/en/responsible-business/reports-publications/2021.html>.

En complément, et en cohérence avec les politiques RSE du Groupe, le présent document vise à formaliser pour l'exercice 2020/21 le plan de vigilance de Kingfisher concernant ses activités en France. Conformément à la loi 2017-399 du 27 mars 2017, ce plan présente les mesures de vigilance mises en place par l'entreprise pour identifier les risques et prévenir les atteintes graves envers les droits humains et libertés, la santé et la sécurité et l'environnement que peuvent causer son activité, celle de ses filiales, de ses sous-traitants et fournisseurs.

En termes de périmètre, le plan présenté ici concerne principalement les activités de Castorama France et Brico Dépôt (France) qui figurent parmi les principales enseignes de bricolage et d'amélioration de la maison en France. En effet, l'activité de Kingfisher Investissements en sa qualité de holding animatrice et de ses autres filiales (cf organigramme) n'est pas significative du fait de leurs effectifs ou de leurs activités.



Organigramme simplifié France

En termes de gouvernance, le Groupe Kingfisher s'est récemment doté d'un « Comité d'Entreprise Responsable », présidé par le Directeur Général du Groupe, Thierry Garnier. Ce comité a pour mission de déterminer la stratégie et les priorités de l'entreprise en matière de RSE.

Pour la France, c'est le Comité de Direction France qui a la responsabilité de piloter et mettre en œuvre cette stratégie.

Il est précisé que la majorité des dispositifs d'atténuation des risques, des systèmes d'alerte et de recueil des signalements et des dispositifs de suivi des mesures mises en œuvre est définie par le Groupe Kingfisher pour l'ensemble de ses filiales. Pour des facilités de lecture de ce rapport, le terme Kingfisher fait donc référence aux entités du Groupe, dont Kingfisher Investissements, Castorama France et Brico Dépôt (France). Les principaux dispositifs spécifiques mis en place par Castorama France et Brico Dépôt (France) seront clairement mentionnés.

Pour l'ensemble des méthodologies et données, le Responsable Business Report publié par le Groupe fait référence.

Chiffres clés à propos de la France

Castorama France



10 728 collaborateurs



CA : 2,265 m€



93 magasins*

• Au 31.01.2021

Brico Dépôt (France)



8 124 collaborateurs



CA : 2,044 m€



121 dépôts*

• Au 31.01.2021

Pour qui créons-nous de la valeur ?

Collaborateurs



Devenir une entreprise encore plus inclusive et supprimer les obstacles à l'emploi en veillant à ce que tous nos collaborateurs se sentent bien dans l'entreprise, à ce qu'ils prennent part à la réussite du Groupe et qu'ils acquièrent des compétences pour la vie

Environnement



Protéger et restaurer les ressources naturelles, et en particulier les forêts et lutter contre le changement climatique

Fournisseurs



Partager nos valeurs dans la chaîne d'approvisionnement

Clients



Permettre à chacun d'améliorer son habitat et offrir aux professionnels des produits de qualité, à un prix accessible

Communautés



Agir en entreprise citoyenne en s'engageant dans des actions de solidarité

Sommaire

I. Cartographie des risques

II. La vigilance envers le respect des droits humains et libertés de nos collaborateurs

- 1) Référentiels et risques identifiés
- 2) Dispositifs d'atténuation des risques et de prévention des atteintes graves
 - 2.1 - Assurer l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes
 - 2.2 - Promouvoir l'évolution des collaborateurs en interne
 - 2.3 - Aider à l'insertion professionnelle des jeunes
 - 2.4 - Lutter contre la discrimination et devenir des sociétés inclusives
- 3) Systèmes d'alerte et de recueil des signalements
- 4) Dispositifs de suivi des mesures mises en œuvre

III. La vigilance envers la santé et la sécurité des personnes (collaborateurs et clients)

- 1) Référentiels et risques identifiés
 - 1.1 - Vigilance envers la santé de nos collaborateurs
 - 1.2 - Vigilance envers la sécurité de nos collaborateurs et de nos clients dans nos magasins et aux sièges
- 2) Dispositifs d'atténuation des risques et de prévention des atteintes graves
- 3) Systèmes d'alerte et de recueil des signalements
- 4) Dispositifs de suivi des mesures mises en œuvre

IV. La vigilance en temps de pandémie

V. La vigilance envers l'environnement

- 1) Risques et référentiels
- 2) Dispositifs d'atténuation des risques et de prévention des atteintes graves
 - 2.1- lutter contre la déforestation
 - 2.2- limiter les déchets et inciter au recyclage
 - 2.3- limiter l'utilisation de substances chimiques
 - 2.4- limiter l'empreinte carbone

VI. La vigilance dans la chaîne d'approvisionnement

- 1) Référentiels et risques
- 2) Dispositifs d'atténuation des risques et de prévention des atteintes graves
 - 2.1- Les processus de contrôle des droits humains dans la chaîne d'approvisionnement
 - 2.2- Les processus de contrôle des fournisseurs GFR et GNFR (*)

*GFR (Good For Resale) et GNFR (Good Not For Resale)

I. Cartographie des risques

L'évaluation de matérialité du Groupe permet d'identifier les principaux risques et opportunités en matière de responsabilité sociétale, en tenant compte des priorités commerciales et des points de vue des parties prenantes. Cette cartographie des risques présente les priorités sur lesquelles Kingfisher et ses filiales concentrent leurs actions et sert de base au reporting établi à la fois dans le Responsible Business Report et dans le Plan de vigilance.

L'évaluation a été mise à jour en 2019 et au début de l'année 2020.

Les enjeux prioritaires ont été identifiés sur la base d'ateliers organisés avec les parties prenantes internes, incluant les équipes en charge du développement durable. Des consultants spécialisés ont également mené des entretiens avec 20 parties prenantes externes dont des investisseurs, des acteurs de la chaîne d'approvisionnement, des ONG et des associations professionnelles. Les données recueillies ont été combinées pour développer cette cartographie des risques.

La cartographie a été révisée début 2021 par des experts externes à la lumière de la pandémie et autres événements de 2020. Les recommandations formulées par les consultants pour l'ajustement de la cartographie ont été revues par le Groupe. La cartographie finale identifie plusieurs points tels que le changement climatique, les droits de l'homme et le bois. Des questions telles que le bien-être, la santé et la sécurité, la diversité et l'inclusion deviennent des sujets de plus en plus prioritaires par rapport à l'année précédente.

Des stratégies sont donc mises en place au sein du Groupe et dans les filiales pour répondre à la plupart des problématiques identifiées, selon leur niveau de risque.



II. LA VIGILANCE ENVERS LE RESPECT DES DROITS HUMAINS ET LIBERTES DE NOS COLLABORATEURS

1) LES REFERENTIELS ET RISQUES IDENTIFIES

Le périmètre visé dans cette section concerne les collaborateurs de Kingfisher, Castorama et Brico Dépôt en France, travaillant dans les sièges et les magasins.

En termes de référentiel, le Groupe positionne son approche en conformité avec les directives et accords internationaux, notamment les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU, la Charte internationale des droits de l'homme, le Pacte mondial des Nations Unies, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, les Principes régissant les entreprises dans le domaine des droits de l'enfant ainsi que les conventions de l'ONU sur l'élimination de la discrimination.

Au regard de ce référentiel, les principaux risques identifiés concernant nos collaborateurs sont liés à toutes les formes de discrimination.

C'est pour cela que nous avons fait de l'**inclusion** et de la **diversité** deux importants piliers de notre stratégie. Nous souhaitons **combattre** toute forme de discrimination, comportement sexiste ou stéréotypes.

Les actions initiées visent à donner à tous les mêmes chances d'accéder à un emploi dans nos entreprises, de pouvoir y progresser et de s'y sentir bien.

2) LES DISPOSITIFS D'ATTENUATION DES RISQUES ET DE PREVENTION DES ATTEINTES GRAVES

Chaque collaborateur a l'obligation de respecter le **Code de Conduite** qui s'applique à toutes les sociétés du Groupe Kingfisher. Ce Code de Conduite accessible sur le site Kingfisher (<https://www.kingfisher.com/en/who-we-are/company-policies.html>) reprend la volonté du Groupe de respecter tous les collaborateurs, sans distinction d'âge, de sexe, d'ethnie, de nationalité, de croyance ou de religion, d'orientation sexuelle, de changement de sexe ou de handicap considérant que la différence des uns et des autres fait la richesse du Groupe.

Toute violation potentielle de ce Code signalée en toute bonne foi est examinée de manière approfondie dans la plus grande confidentialité et en garantissant qu'aucune forme de harcèlement ou de représailles ne puisse exister. Toute violation avérée pourrait entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à la rupture des relations contractuelles.

2.1 - Assurer l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

Pour être une entreprise inclusive, l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes doit être assurée.

Où en sommes-nous ?



35,3% des cadres chez Brico Dépôt (France) sont des femmes



40% de l'effectif total chez Brico Dépôt (France) sont des femmes



39,2% des cadres chez Castorama France sont des femmes



42% de l'effectif total chez Castorama France sont des femmes

La politique égalité entre les femmes et les hommes chez **Castorama France** et **Brico Dépôt (France)** a pour principaux objectifs de renforcer la représentation des femmes dans les différentes filières en insistant particulièrement sur la filière vente/commerce, renforcer la représentation des femmes dans l'encadrement, faciliter les évolutions transversales inter-filières, maintenir un taux d'accès à la formation élevé pour les femmes, améliorer l'accompagnement de la parentalité et garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Objectifs :	Focus sur quelques actions associées aux objectifs :
Garantir l'égalité dans l'accès à l'emploi	Renforcer la communication et la sensibilisation en interne sur l'égalité professionnelle
Renforcer la représentation des femmes dans les différentes filières	Communiquer en interne pour assurer l'égalité dans les recrutements : Formation « Recrutement et discrimination »
Garantir l'égalité de traitement dans les parcours professionnels et les possibilités de promotion professionnelle	Communiquer en externe pour améliorer la mixité dans les recrutements
Favoriser l'accès de tous à la formation professionnelle	Rendre compatible l'organisation des formations avec l'exercice de responsabilités familiales
Faciliter l'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale	
Garantir l'égalité salariale entre les hommes et les femmes	
Sensibiliser autour de la lutte contre les violences conjugales (action spécifique à Brico Dépôt (France))	

Depuis 2011, **Brico Dépôt (France)** est signataire d'un accord relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes avec des organisations syndicales représentatives. En novembre 2020, **Brico Dépôt (France)** a renouvelé son engagement pour les années 2021/2022/2023 par la signature d'un 4^{ème} accord conclu avec trois organisations syndicales représentatives.

De son côté, **Castorama France** a signé depuis 2008 trois accords relatifs à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes avec des organisations syndicales représentatives. Une nouvelle négociation avec les organisations syndicales sur l'égalité entre les hommes et les femmes sera lancée en 2021 dans le cadre de la négociation sur la qualité de vie au travail afin de définir les objectifs et actions prioritaires à mener à l'avenir.

L'emploi des femmes et leur accès aux postes à responsabilités est un engagement porté par **Castorama France** depuis près de 15 ans. Ainsi, les actions menées en faveur de l'égalité professionnelle ont amené à près de 40% la part des femmes dans les équipes d'encadrement (agents de maîtrise et cadres) et à près de 30% dans les métiers de la vente. Enjeu de responsabilité et d'inclusion, c'est aussi un enjeu de performance pour l'entreprise qui se doit d'être le reflet de sa clientèle composée pour moitié de femmes.

D'ici 2023, **Castorama France** ambitionne de tendre vers la parité pour les objectifs de féminisation de l'effectif dans l'encadrement grâce aux leviers de la promotion interne et du recrutement déjà intensifiés ces dernières années.

2.2 - Promouvoir l'évolution des collaborateurs en interne

La chance d'évoluer professionnellement doit être donnée à tous les collaborateurs

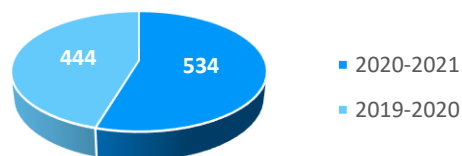
Castorama France et **Brico Dépôt (France)** ont à cœur d'offrir à leurs collaborateurs plus qu'un emploi, une carrière, en leur donnant la possibilité d'évoluer en interne vers des métiers dans d'autres filières d'expertise, des postes de management et d'animation d'équipes. Pour accompagner les souhaits d'évolution, de nombreuses formations sont proposées sous forme d'ateliers ou en e-learning que ce soit sur l'expertise produit, les techniques de vente, le développement personnel, ou en donnant accès à des qualifications décernées par des organismes externes.



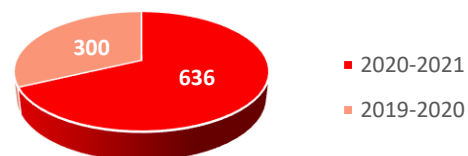
2.3 - Aider à l'insertion professionnelle des jeunes

Cette année, **Castorama France** et **Brico Dépôt (France)** ont mis l'accent sur le recrutement des alternants particulièrement touchés dans le contexte de la pandémie de la Covid-19. Environ 1 200 alternants ont ainsi été embauchés en 2020 sur une variété de métiers accessibles à des formations allant du bac au bac+5. **Castorama France** et **Brico Dépôt (France)** ont également établi des partenariats avec différentes universités et écoles de commerce afin de recruter des alternants ou des stagiaires en vue de les former et de les recruter à l'issue de leur formation.

Recrutement d'alternants chez
Castorama France



Recrutement d'alternants chez
Brico Dépôt (France)



Castorama France et **Brico Dépôt (France)** sont également partenaires de Nos Quartiers ont des Talents (NQT), une association qui accompagne les jeunes diplômés vivant en milieu urbain défavorisé pour trouver un emploi. Certains collègues expérimentés accompagnent ces jeunes en tant que mentors, pour les aider à gagner en confiance et leur apporter des opportunités de développer leur réseau ainsi que des conseils de carrière.

2.4 - Lutter contre la discrimination et devenir des sociétés inclusives

Le Groupe souhaite que tous les collaborateurs se sentent bien dans l'entreprise et que l'environnement de travail soit exempt de toutes formes de discrimination.

La sensibilisation commence par la formation.

Brico Dépôt (France) a mis à disposition une formation sur la non-discrimination à laquelle l'ensemble des équipes RH, des directeurs régionaux et directeurs de dépôts ont été formés. En complément, une version digitalisée pour sensibiliser l'ensemble des managers (chefs de secteur dépôt et managers siège) est en préparation.

- D'ici 2023, nous souhaitons que 100% des recruteurs aient suivi la formation au recrutement éthique.

Chez **Castorama France**, une formation au recrutement éthique est mise en place pour les managers et les responsables des ressources humaines.

- D'ici 2023, nous souhaitons que 100% des recruteurs aient suivi la formation au recrutement éthique.

En parallèle, deux formations en E-learning sont disponibles en accès-libre chez [Castorama France](#) depuis mars 2021 sur la plateforme de formation « My campus » pour garantir à toutes et à tous un cadre de travail respectueux permettant de s'épanouir et de développer tout son potentiel : e-learning sur les stéréotypes de genre et e-learning sur la prévention des agissements sexistes et du harcèlement sexuel dans l'entreprise.

- [Castorama France](#) a pour volonté de rendre obligatoire ces deux modules en e-learning pour les managers en 2021 et pour l'ensemble des collaborateurs d'ici 2023.

[Castorama France](#) et [Brico Dépôt \(France\)](#) mènent toute l'année des actions de sensibilisation qui s'inscrivent pleinement dans leur volonté stratégique d'être des sociétés inclusives qui accueillent les différences et permettent de voir dans la diversité une force et non un obstacle.

Les 2 enseignes s'engagent ainsi en faveur du handicap.



Chez [Castorama France](#), ce sont plus de 700 collègues en situation de handicap.



Chez [Brico Dépôt \(France\)](#), ce sont plus de 500 collègues en situation de handicap.

Mais parce que certains préjugés ont encore la vie dure, il est important d'en parler et l'entreprise a un rôle à jouer dans l'acceptation et l'intégration de toutes les formes de handicaps. Différentes actions sont diligentées pour aborder le handicap et lever les tabous.

Ainsi, nos équipes [Castorama France](#) et [Brico Dépôt \(France\)](#) ont été sensibilisées au handicap notamment lors de la [semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées en novembre 2020](#). Des collaborateurs en magasin sont également formés à l'accueil des clients en situation de handicap.

3. SYSTEMES D'ALERTE ET DE RECUEIL DES SIGNALEMENTS

En application des articles L. 2314-1 et L.1153-5-1 du Code du travail et des accords d'entreprise, des référents harcèlement sexuel et agissements sexistes ont été désignés au niveau de [Castorama France](#) et [Brico Dépôt \(France\)](#) et au sein de chaque comité social et économique d'établissement. Les référents ont un rôle de prévention, d'accompagnement et d'enquête. Leurs coordonnées (nom, prénom, fonction) sont portées à l'affichage dans chaque établissement [Brico Dépôt \(France\)](#) et [Castorama France](#) afin qu'ils puissent être contactés par les victimes et témoins de faits susceptibles d'être qualifiés d'harcèlement sexuel et/ou d'agissements sexistes.

Kingfisher Investissements et ses filiales ont accès à un système d'alerte indépendant, [Speak-up](#), outil mis en place par le Groupe qui permet de recueillir tous types de signalements.



Lorsqu'un collaborateur est témoin d'actes illicites, notamment une violation des droits humains et libertés au sein de l'entreprise, [Speak-up](#) lui offre la possibilité de signaler en toute confidentialité le dysfonctionnement aux personnes qui ont le pouvoir d'y mettre fin.

4. DISPOSITIFS DE SUIVI DES MESURES MISES EN ŒUVRE

Chaque année, un **Rapport de Situation Comparé (RSC)** est établi sur l'année écoulée. Il est un outil privilégié de suivi de l'égalité professionnelle dans les entreprises. Les RSC de l'année 2020 de **Castorama France** et **Brico Dépôt (France)** sur l'égalité professionnelle des Hommes et des Femmes sont présentés à leur Comité Social Economique Central (CSEC).

Il répond à trois objectifs :

- **Mesurer** : identifier les écarts par une lecture croisée des indicateurs.
- **Comprendre** : analyser les causes directes ou indirectes des écarts, les phénomènes structurels influant sur le déroulement de carrière et comparer les conditions générales de l'emploi.
- **Agir** : recenser les actions menées pour assurer l'égalité professionnelle ainsi que les objectifs et actions prévus pour l'année à venir (plan d'action annuel).

A titre d'exemple, le RSC indique le pourcentage de femmes agents de maîtrise et cadres dans l'effectif total des agents de maîtrise et des cadres, la proportion des femmes dans les 10 plus hautes rémunérations, etc.

Nos deux enseignes s'appuient également sur l'Index Egalité pour mesurer l'égalité professionnelle dans l'entreprise. Chaque année, **Castorama France** et **Brico Dépôt (France)** présentent à la Commission égalité professionnelle, au Comité Social Economique Central (CSEC) et à la DIRECCTE le détail des différents indicateurs de l'Index et le résultat obtenu.



En outre, les entités publient la note de l'Index sur leur site de recrutement. Au titre de l'année 2020, la note obtenue pour **Brico Dépôt (France)** est de 83 sur 100. **Castorama France** a obtenu la note de 93 en 2020.

III. LA VIGILANCE ENVERS LA SANTE ET LA SECURITE DES PERSONNES (COLLABORATEURS ET CLIENTS)

1. REFERENTIELS ET RISQUES IDENTIFIES

Le périmètre visé dans cette section concerne les collaborateurs de Kingfisher, Castorama et Brico Dépôt en France, travaillant dans les sièges et les magasins. La section sur la sécurité en magasin concerne également les clients de Castorama et Brico Dépôt.

L'ensemble des facteurs de risques est régi par le code du travail (facteurs de risques INRS - Institut National de Recherche et de Sécurité).

Les principaux risques en matière de santé et de sécurité sont : les risques psychosociaux (RPS), les risques liés au port de charge et la manutention (Troubles Musculosquelettiques) et les risques liés aux chutes.

Le Groupe Kingfisher prend la santé et la sécurité de ses collaborateurs, de ses clients et des visiteurs de ses sites très au sérieux, et il est de la responsabilité de chaque personne qui y travaille, quel que soit son rôle ou sa fonction, de toujours atteindre les normes de sécurité les plus élevées.

Depuis 2018, le Groupe Kingfisher propose une enquête sur l'expérience collègues au sein de ses filiales françaises. Cette enquête qui s'appuie sur la plateforme digitale [Glint](#) permet à Kingfisher de mieux comprendre comment se sentent les équipes au quotidien et d'identifier les points d'amélioration à travailler en priorité, de créer des temps de discussion et d'échanges en identifiant ce qui est important pour les équipes, d'évaluer la progression de l'engagement au sein des équipes et d'évaluer l'impact des plans d'actions mis en place. L'enquête réalisée en juillet 2020 s'est particulièrement intéressée à la réaction des équipes face à la crise internationale liée à la Covid-19. Le taux de participation enregistré a atteint 74% et l'indice d'engagement 82 sur 100 pour le périmètre France.



74% de participation à l'enquête sur l'expérience
collègues réalisée en 2020



Indice d'engagement : 82/100 pour le périmètre France

1.1- Vigilance envers la santé de nos collaborateurs

Le Groupe Kingfisher s'assure du bien-être physique et psychologique de ses collaborateurs au travail.

Castorama France met à disposition des collaborateurs en magasins une cellule d'écoute et de soutien assurée par un organisme extérieur. Une même cellule est proposée par un autre organisme extérieur aux collaborateurs du siège de Castorama et des autres entités situées à Templemars ainsi qu'aux collaborateurs du siège de **Brico Dépôt (France)**.

Des formations RPS managers seront de nouveau obligatoires dès 2021. Un process interne d'accueil et de gestion des alertes des situations à risque va être formalisé en 2021 avec diffusion d'un affichage pédagogique en interne. Des référents internes seront ensuite formés à ce process et sensibiliseront les comités de direction des magasins à l'accueil et la gestion de ces alertes.

En parallèle, pour assurer un bien-être physique, tous les collaborateurs **Castorama France** en régions ou en magasins ainsi que les collaborateurs de toutes les entités du Groupe Kingfisher situées à Templemars ont accès à la plateforme **Boost'n Go** grâce au partenariat avec United Heroes. Cette plateforme propose des activités variées en live ou en replay (yoga, cardio, pilates...) et des articles de magazine rédigés par des experts sur des thèmes variés (bien-être, nutrition, sommeil...). Ludique et communautaire, la plateforme incite les collaborateurs à pratiquer régulièrement une activité (marche, course, vélo, etc.).

Trois challenges sportifs par an sont organisés par le biais de cette application. En novembre 2020, **Castorama France** a sollicité ses collaborateurs, sur la base du volontariat, pour un challenge solidaire. Les collaborateurs, au travers d'activités physiques, devaient collecter des points transformés en dons versés à la Fondation Castorama pour venir en aide aux personnes mal-logées. Le défi a été relevé à 91% et **Castorama France** a pu reverser plus de 18 000 euros à la Fondation.

Les collaborateurs **Brico Dépôt (France)** ont quant à eux accès à la plateforme **Squadeasy**. Un « Bricorun digital » avec un objectif solidaire a été organisé en octobre 2020 pour une durée de 3 semaines. **Brico Dépôt (France)** s'est engagé à financer la plantation de 10 000 arbres en France et au Pérou tous les 100 000km parcourus.

1.2- Vigilance envers la sécurité de nos collaborateurs et de nos clients dans nos magasins et aux sièges

Kingfisher s'engage pour que tous ses collaborateurs puissent travailler en toute sécurité dans leur environnement professionnel.

Les engagements de 2020 pilotés de manière conjointe chez **Castorama France** et **Brico Dépôt (France)** :

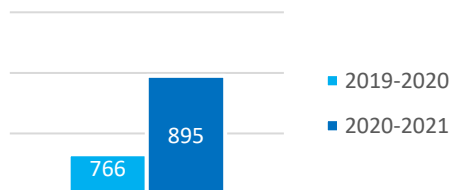
- Définir, garantir et faire appliquer les règles de stockage ;
- Faire de chaque accident une priorité, standardiser l'analyse, le traitement et la capitalisation ;
- S'assurer du respect des contrôles réglementaires, garantir les levées de réserves dans un délai imparti ;
- Susciter l'intérêt et animer la prévention au quotidien au quotidien, en partageant les événements (incidents, bonnes pratiques, management) avec l'encadrement du magasin, les remonter en région et nationalement.

Où en sommes-nous ?

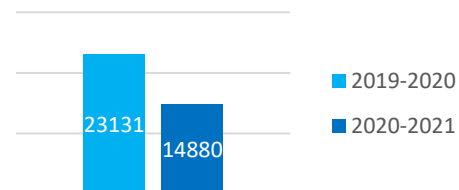


Chez **Castorama France**, on note une augmentation de 17% des accidents du travail en 2020-2021. Pour autant, le nombre total de jours de travail perdus a diminué car les accidents et les blessures étaient moins graves

Accidents du travail déclarés chez **Castorama France**

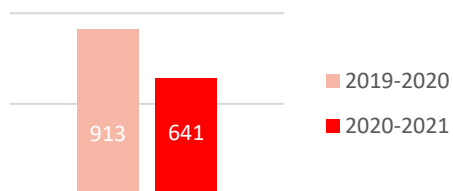


Jours d'arrêt pour accidents du travail chez **Castorama France**

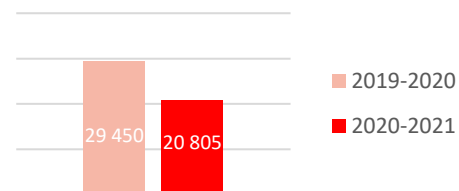


Chez **Brico Dépôt (France)**, les accidents du travail ont diminué, passant de 913 à 641 en 2020-2021.

Accidents du travail déclarés chez **Brico Dépôt (France)**



Jours d'arrêt pour accidents du travail chez **Brico Dépôt (France)**



2. DISPOSITIFS D'ATTENUATION DES RISQUES ET DE PREVENTION DES ATTEINTES GRAVES

Garantir la sécurité des collaborateurs et des clients est une priorité pour Kingfisher et ses filiales.

Chaque enseigne de distribution **Castorama France** et **Brico Dépôt (France)** possède un comité de direction dédié à la sécurité et une Charte Santé et Sécurité est remise à tout nouveau collaborateur en magasin.

Des formations sont également organisées :

- Formations réglementaires ou sur la base du volontariat à destination de l'ensemble des collaborateurs : formation incendie, formation sauveteur secouriste du travail, etc.
- Formations à destination des professionnels de la santé et de la sécurité chez Castorama France et Brico Dépôt. Elles concernent la prévention, l'analyse des risques et la mise en place d'actions.

Un document interne du Groupe circule dans chaque enseigne. Il s'agit du Kingfisher Minimum Safety Standards. Ce sont des exigences minimales sur ce qui est attendu pour protéger nos collaborateurs et nos clients. Les normes concernent les issues de secours, les avertisseurs d'incendie, les marchandises, les équipements... et constituent pour Kingfisher la base des contrôles en magasin.



Castorama France et Brico Dépôt (France) sont membres de la Fédération des Magasins de Bricolage.

La Fédération des Magasins de Bricolage, qui regroupe les principales enseignes de la profession, a constitué un groupe de travail composé d'experts de la sécurité des principales enseignes de bricolage afin de les aider à garantir la sécurité des clients. L'objectif est d'informer les dirigeants de magasins et leurs collaborateurs sur les risques constatés et leur fréquence et de leur apporter des conseils et suggestions pour mettre en place des mesures efficaces de prévention.



Le stockage :

Castorama France et Brico Dépôt (France) sont spécialisés dans le commerce de détail d'articles et de matériaux intéressant la construction. Le stockage de ces matériaux et les matériaux en tant que tels peuvent représenter un danger. L'une des priorités est donc de garantir et faire appliquer des règles de stockage dans les magasins.

Exemples de règles de stockage :

- En surface de vente, toutes les palettes au dernier niveau ou en périphéries doivent être filmées et sanglées. Les niveaux intermédiaires doivent être filmées.
- Dispositif antichute sur les articles qui peuvent basculer ou glisser
- Toutes les expositions (aires de jeux extérieurs, piscines, barbecues extérieurs sécurisés et non accessibles...) doivent être fixées et sécurisées

Les Troubles Musculosquelettiques (TMS) :

Les troubles musculosquelettiques sont des maladies qui touchent les articulations, les muscles et les tendons. L'activité professionnelle peut jouer un rôle dans leur apparition, leur durée ou leur aggravation. De nombreuses entreprises sont concernées et cela représente un enjeu important pour elles.

L'organisation du travail (répartition de la charge, définition des tâches, gestion des remplacements, etc) peut faire émerger deux types de facteurs de risque :

- des facteurs physiques : gestes répétitifs, travail statique, efforts excessifs, positions articulaires extrêmes, port de charges lourdes... ;
- des facteurs psychosociaux : pression temporelle, manque d'autonomie, manque de soutien social, travail monotone...

En règle générale, les TMS représentent la majeure partie des accidents de travail.

Afin de faire face à l'accidentologie, [Castorama France](#) et [Brico Dépôt \(France\)](#) mettent à disposition des collaborateurs l'ensemble des outils d'aide à la manutention et des Equipements de Protection Individuelle (EPI) permettant de prévenir le risque.

[Castorama France](#) et [Brico Dépôt \(France\)](#) font appel à un prestataire sécurité pour des missions d'ordre préventif quant à la sécurité des personnes et des biens et d'ordre dissuasif quant à la lutte contre le vol. L'ensemble de l'accomplissement des missions du prestataire sécurité est soumis au contrôle du responsable du Service sécurité et/ou du directeur de magasin ou dépôt. En outre, des réunions mensuelles d'évaluation sont tenues et font l'objet d'un compte-rendu retranscrit sur la GSAO (Graves Services Assistance Organisation). En parallèle, un cahier des charges sécurité reprend des consignes générales à respecter par le prestataire sécurité (attitude et comportement, formations, sauvegarde du matériel, missions, clause de non-corrupcion...).

3. SYSTEMES D'ALERTE ET DE RECUEIL DES SIGNALEMENTS

[Castorama France](#) et [Brico Dépôt \(France\)](#) et les filiales du périmètre France ont l'obligation de reporter tout accident, incident, évènements évités de justesse ou violations de la réglementation en matière de santé et sécurité sur le logiciel [Esanté](#).

4. DISPOSITIFS DE SUIVI DES MESURES MISES EN ŒUVRE

Un tableau de bord Santé et Sécurité qui synthétise les performances de chaque enseigne de distribution est remonté à la Direction Régionale, au Contrôle de gestion régional, au Responsable ressources humaines régional et au Directeur Support Opérations une fois par mois.

[Castorama France](#) et [Brico Dépôt \(France\)](#) procèdent à des audits croisés entre magasins d'une même région pour s'assurer que ces magasins respectent leurs obligations en matière de santé et de sécurité. A défaut, des plans d'actions sont mis en œuvre. Ces audits sont réalisés à l'aide du support SafeScore.

Également, des chefs de secteur sont formés pour remplir le [document unique d'évaluation des risques professionnels \(DUER\)](#) qui présente les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des salariés.

IV. LA VIGILANCE EN TEMPS DE PANDEMIE

Depuis mars 2020, la pandémie de la Covid-19 rythme nos vies.

Lorsque la pandémie a frappé, les magasins et dépôts de **Castorama France** et **Brico Dépôt (France)** ont été fermés pendant plusieurs jours, le temps de permettre aux enseignes, jugées commerces essentiels, de bâtir des protocoles sanitaires robustes pour continuer à accompagner leurs clients en toute sécurité pour eux et pour les collaborateurs.

Le protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de la Covid-19 et un protocole renforcé évolutif en fonction des annonces du Gouvernement ont été mis en place au sein des magasins et dépôts :

- Désinfection des chariots et mise à disposition des clients d'un Kit de désinfection
- Affichage des consignes COVID
- Présence de plaques de « plexiglas » au niveau des caisses
- Matérialisation de la distance de sécurité
- Limitation du nombre de clients

Pour guider au mieux les enseignes de bricolage, la Fédération des Magasins de Bricolage a élaboré un guide de bonnes pratiques à mettre en œuvre dans les magasins durant la période d'état d'urgence sanitaire.

La santé de nos collaborateurs dans les sièges a également été une priorité. Depuis mai 2020, la plupart des collaborateurs sont en télétravail. Seuls ceux dont la présence au siège est obligatoire peuvent se rendre dans les bureaux au sein desquels un protocole renforcé est mis en place.

Castorama France et **Brico Dépôt (France)** ont continué, pendant cette période, à se préoccuper du bien-être et de la santé mentale des collaborateurs en télétravail notamment en proposant des cours de sport et des ateliers bien-être en ligne. Des rappels réguliers ont été faits aux managers concernant la nécessité de continuer à maintenir du lien avec leurs équipes.

Castorama France et **Brico Dépôt (France)** ont également collaboré avec leurs fournisseurs pour encourager l'adoption de pratiques de travail visant à sécuriser le personnel et limiter la propagation de l'épidémie.

En cohérence avec leurs engagements en matière de solidarité avec les communautés locales, elles ont également fourni des équipements de protection individuelle (EPI) essentiels pour les professionnels de santé.

Au total, le Groupe a procédé à des dons d'une valeur de plus de 2,5 millions £.

V. LA VIGILANCE ENVERS L'ENVIRONNEMENT

1. RISQUES ET REFERENTIELS

En matière d'environnement, les principaux risques identifiés par le Groupe concernent les ressources naturelles utilisées dans ses produits, les substances chimiques, ainsi que l'empreinte carbone de ses bâtiments, de sa logistique et de l'utilisation de ses produits par les clients.

C'est pourquoi, la politique du Groupe Kingfisher en matière d'environnement, dans laquelle s'inscrivent pleinement **Castorama France** et **Brico Dépôt (France)**, est d'avoir un impact positif sur les forêts et de contribuer à la lutte contre le changement climatique. Pour ce faire, de nombreuses politiques sont mises en place :

- Politique environnementale en faveur du développement durable
- Politique sur le bois et le papier
- Politique de lutte contre la déforestation
- Politique relative aux matériaux d'emballage
- Politique relative aux substances chimiques

Le Groupe et ses filiales s'attachent à gérer leurs politiques environnementales conformément à la norme ISO 14001, à la norme ISO 50001 et s'engagent à soutenir les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

De même, les critères Environnementaux, Sociaux et Gouvernance (indice ESG) sur lesquels le Groupe s'appuie sont les suivants :

- Carbon Disclosure Project (CDP)
- Forest 500
- Workforce Disclosure Initiative
- SBTi, Science-Based Target Initiative

Toutes les politiques de Kingfisher sont détaillées et traduites en français sur le site : <https://kingfisher.com/en/responsible-business/our-sustainability-policies.html>

2. DISPOSITIFS D'ATTENUATION DES RISQUES ET DE PREVENTION DES ATTEINTES GRAVES

2.1- Lutter contre la déforestation

Le bois est une ressource essentielle, présente dans une grande partie des produits vendus dans les enseignes de Kingfisher (parquets, matériaux de construction, mobiliers de jardin, éléments de cuisine, papiers peints, outillage etc.). Par conséquent, l'entreprise reconnaît son rôle dans la protection et la préservation des forêts et zones boisées et s'engage à ce que ses produits ne mènent pas à la déforestation, à la dégradation des forêts, à la destruction d'autres écosystèmes ou zones à haute valeur de conservation, ni à l'exploitation des ouvriers, des peuples autochtones et des communautés locales.

C'est pourquoi l'entreprise s'est fixé pour objectif d'atteindre 100% de bois et de papier certifiés issus de forêts gérées durablement dans ses approvisionnements.

En 2020/2021, pour la France les chiffres sont les suivants :



90% du bois et du papier contenus dans les produits proviennent de sources durables chez **Castorama France** (contre 93% en 2019/2021)



85% du bois et du papier contenus dans les produits proviennent de sources durables chez **Brico Dépôt (France)** (contre 86% en 2019/2021)



100% du papier de nos catalogues répond à nos critères en matière d'approvisionnement responsable

Pour les trois principales enseignes, B&Q, **Castorama France** et **Brico Dépôt**, le total de l'approvisionnement responsable en bois et papier contenus dans les produits et catalogues est de 91%.

Nous nous engageons à demander et à n'accepter que les marchandises contenant du bois et/ou du papier répondant à nos critères d'achat responsable :

- Certification Forest Council® (FSC®) avec un contrôle tout au long de la chaîne d'approvisionnement
- Certification Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC)
- Marchandises contrôlées/certifiées comme étant des marchandises recyclées ou réutilisées
- Fournisseur adhérent à un organisme reconnu par Kingfisher

Nous nous engageons également à assurer la conformité au **Règlement sur le Bois de l'Union Européenne (RBUE)** et à échanger régulièrement avec les fournisseurs pour s'assurer qu'ils respectent nos exigences en matière d'approvisionnement responsable pour les produits à base de bois et de papier.

Le Groupe a également rejoint le **Leather Working Group** pour aider à améliorer les normes et la traçabilité dans sa chaîne d'approvisionnement en cuir.

Enfin, Kingfisher ambitionne de devenir « Forest Positive » d'ici 2025.

Cela signifie qu'en plus de s'approvisionner de façon responsable à 100% en bois et en papier, l'entreprise va financer des projets contribuant au renouvellement des forêts, afin de créer plus de forêts qu'elle n'en utilise.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, le Groupe a signé un nouveau partenariat avec Rainforest Alliance, organisation engagée dans la reforestation.



2.2- Limiter les déchets et inciter au recyclage

L'emballage protège nos produits en magasin et pendant le transport mais peut avoir un impact significatif sur l'environnement. Le Groupe Kingfisher a revu sa stratégie d'emballage pour les produits OEB (produits de marques propres) en 2020/21 et a introduit de nouveaux objectifs pour augmenter l'utilisation de plastique recyclé, concevoir du plastique à usage unique et réduire les déchets d'emballage.

Parmi ses multiples actions, le Groupe Kingfisher s'engage à :

- Réduire la quantité de déchets mis en décharge
- Permettre aux clients de réutiliser et recycler les emballages en utilisant des matériaux en grande partie réutilisés/recyclés et en étiquetant les emballages de manière claire et appropriée
- Mettre en œuvre des procédés de reprise et de recyclage des produits dans ses magasins. En France, par exemple, des meubles destinés à la récupération des piles, ampoules et petits appareils électroménagers sont en place dans ses magasins. De plus, les enseignes testent des points de collecte permanents de pots de peinture usagés en complément des collectes ponctuelles organisées chaque année sur les parkings de ses magasins
- Utiliser des matériaux d'emballage présentant un risque moindre pour la santé et pour l'environnement
- Réduire l'utilisation de matières plastiques à usage unique en repensant la conception des emballages ou en utilisant des matériaux alternatifs

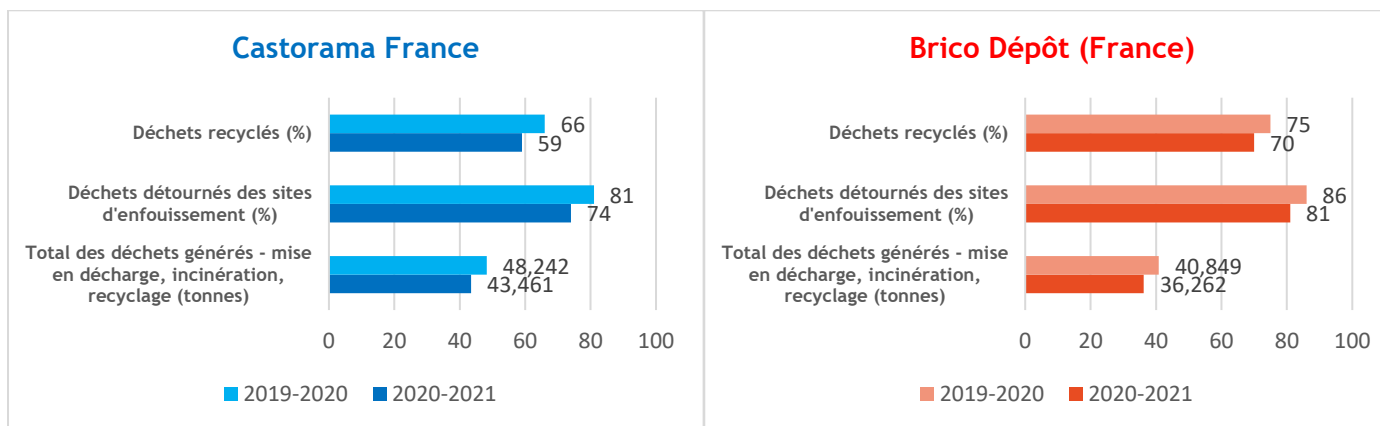
et vise les objectifs suivants :

- Atteindre au moins 30% de contenu recyclé dans les emballages en plastique d'ici 2022
- Éliminer progressivement les emballages en plastique non recyclables tels que le PVC et le polystyrène expansé d'ici 2022
- Réduire les emballages en plastique de 25% (en poids) d'ici 2025
- Que tous les papiers et cartons utilisés dans les emballages soient certifiés d'origine durable d'ici 2025

Quelques exemples concrets d'actions menées par Kingfisher :

- Travailler avec les équipes de conception d'emballage et les fournisseurs pour développer des alternatives plus durables aux emballages blisters qui utilisent du carton plutôt que du plastique
- Développer des alternatives aux serre-câbles utilisés pour certains emballages de produits, souvent en PVC ou en nylon et difficiles à recycler.
- Faire face aux impacts des emballages dans le transport. Ces emballages sont utilisés pour protéger les produits transportés vers les magasins/dépôts et les centres de distribution. Le suremballage augmente les coûts et les émissions de carbone, moins de produits pouvant être transportés dans chaque chargement. Kingfisher organise avec les différentes parties prenantes concernées des sessions de travail pour trouver des solutions à ces problèmes. Jusqu'à présent, trois sessions ont eu lieu.

En 2020-2021, le total des déchets générés par **Castorama France** et **Brico Dépôt (France)** a diminué en raison de la réduction des activités liée aux fermetures de magasins dans le contexte de la crise de la Covid-19. On constate également une diminution de la proportion des déchets recyclés et une augmentation des déchets envoyés en décharge en raison de la perturbation des activités des magasins en 2020 et de l'introduction de nouveaux sous-traitants.



43 461 tonnes de déchets générés par **Castorama France** en 2020-2021



36 262 tonnes de déchets générés par **Brico Dépôt (France)** en 2020-2021

Des tableaux de bord mensuels des déchets pour les magasins et dépôts sont élaborés afin d'encourager les améliorations.

Désormais, les contrats passés avec nos prestataires en matière de déchets incluent les objectifs de réduction et de recyclage des déchets. A partir de 2021, **Castorama France** et **Brico Dépôt (France)** organiseront des réunions trimestrielles avec les sous-traitants pour examiner les progrès par rapport à ceux-ci.

Depuis 2016, dans le cadre du règlement CE n° 1013/2006 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2006 concernant les transferts de déchets, de la directive cadre 2008/98/CE du Parlement Européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets, de l'article L541-10 II du Code de l'environnement et du décret n° 2012-13 du 4 janvier 2012, **Castorama France** et **Brico Dépôt (France)** sont, parmi d'autres sociétés, associées de la société EcoDDs, société à but non lucratif dont la mission est d'encourager au tri, de collecter et de traiter certains déchets chimiques.

Dans ce cadre, 16 collectes de déchets chimiques ont été organisées par 17 magasins **Castorama** du 5 septembre au 17 octobre 2020. A l'issue des journées de collecte, plus de 7 tonnes de déchets chimiques ont été collectées.

2.3- Limiter l'utilisation de substances chimiques

Le Groupe souhaite protéger ses collaborateurs, ses clients et les employés de ses fournisseurs dans les usines grâce à une utilisation responsable des substances chimiques dans ses produits et dans sa chaîne d'approvisionnement.

Les objectifs de Kingfisher, en la matière, sont les suivants : assurer la transparence des produits chimiques nocifs utilisés dans la chaîne d'approvisionnement, éliminer les produits chimiques les plus dangereux et à haut risque et introduire cinq substances vertes d'ici 2025/26 :

- **La transparence** : Kingfisher et ses filiales s'engagent à travailler à une plus grande transparence quant aux substances chimiques utilisées dans les produits et la chaîne d'approvisionnement.
Pour les produits à haut risque, le Groupe exige des fournisseurs la communication d'une liste des substances utilisées. Le Groupe précise quels produits chimiques ne doivent pas être utilisés ou uniquement en dessous d'une quantité déterminée et a également établi des listes de substances faisant l'objet de restrictions (RSL) et des directives pour des catégories comme les textiles, les chaussures et les accessoires. Ces listes sont communiquées aux fournisseurs lors des appels d'offre. Cependant, améliorer la transparence concernant l'utilisation des produits chimiques est un processus complexe et permanent. En effet, des produits apparemment similaires peuvent pourtant contenir des substances chimiques différentes en fonction des matériaux, fournisseurs, sous-traitants ou sites de production utilisés.
- **Gestion des substances chimiques** : Outre les substances intentionnellement utilisées par les fournisseurs, certains produits contiennent aussi des substances chimiques « involontaires », dont la présence est due à des contaminations pendant le processus de fabrication. Le Groupe teste les produits afin de confirmer l'exactitude des informations données par les fournisseurs et de détecter toute utilisation involontaire de produits chimiques.
- **Innovation** : Kingfisher et ses filiales s'engagent à promouvoir l'innovation en matière de chimie durable. La chimie verte possède un grand potentiel et peut offrir des solutions sûres pour remplacer les substances dangereuses.

A titre d'exemple, Kingfisher se concentre sur l'élimination des phtalates, perfluocarburés et ignifugeants halogénés des produits de ses marques propres d'ici 2025. Le Groupe vise les produits chimiques connus pour leurs effets néfastes sur l'homme et l'environnement pour lesquels il existe des produits de remplacement plus sûrs et qui sont les plus susceptibles d'être présents dans ses chaînes d'approvisionnement prioritaires.

Kingfisher s'attache également à sensibiliser ses fournisseurs à la gestion durable des substances chimiques. Il les aide à s'émanciper de l'utilisation de certaines substances et les incite à dialoguer avec leur propre chaîne d'approvisionnement. En interne, Kingfisher forme ses collaborateurs à cette approche pour qu'ils puissent communiquer les attentes du Groupe aux fournisseurs.

2.4- Limiter l'empreinte carbone

Le changement climatique est l'un des plus grands défis de notre temps. Kingfisher souhaite soutenir les efforts mondiaux pour atteindre zéro émission d'ici 2050 au plus tard.

En septembre 2015, Kingfisher s'est engagé à fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du Science Based Targets Initiative (SBTi). Le SBTi est une collaboration entre quatre organisations mondiales : le Carbon Disclosure Project, le Global Compact, le World Resource Institute, WWF. Organisation indépendante, elle définit les meilleures pratiques dans l'établissement d'objectifs scientifiques et évalue et approuve les objectifs des entreprises.

En 2019, les objectifs de réduction de carbone de Kingfisher ont été approuvés par le SBTi :

- réduire les émissions directes (scope 1 et 2) liées aux bâtiments et aux transports de 22% en termes absolus d'ici 2025, par rapport à 2016/2017
- réduire les émissions indirectes (scope 3) générées par sa chaîne d'approvisionnement et par l'utilisation de ses produits par les clients de 40% par million de £ de chiffre d'affaires d'ici 2025, par rapport à 2017/2018

Le Groupe a atteint son premier objectif puisqu'il a réduit de 27% les émissions du scope 1 et 2 à la suite de la fermeture temporaire des magasins lors de la crise sanitaire. Désormais, le nouvel objectif du Groupe (approuvé par le SBTi) est de réduire les émissions directes (scope 1 et 2) de 38% d'ici 2025, par rapport à 2017/2018. **Castorama France** et **Brico Dépôt (France)** s'inscrivent dans la démarche du Groupe.

Pour définir et calculer son empreinte carbone, le Groupe suit le protocole WRI/WBCSD GHG, norme mondiale de comptabilisation et de reporting sur les émissions de gaz à effet de serre pour les entreprises.

Focus sur les performances de **Castorama France** et **Brico Dépôt (France)** :

En 2020-2021, **Brico Dépôt (France)** a réduit de 12% ses émissions de carbone du scope 1 et 2 par rapport à l'exercice précédent. Depuis 2016-2017, **Brico Dépôt (France)** a réduit ses émissions directes de 0,6%.

De son côté **Castorama France** a réduit de 16% ses émissions de carbone du scope 1 et 2 par rapport à l'exercice précédent. Depuis 2016-2017, **Castorama France** a réduit ses émissions directes de 15%.



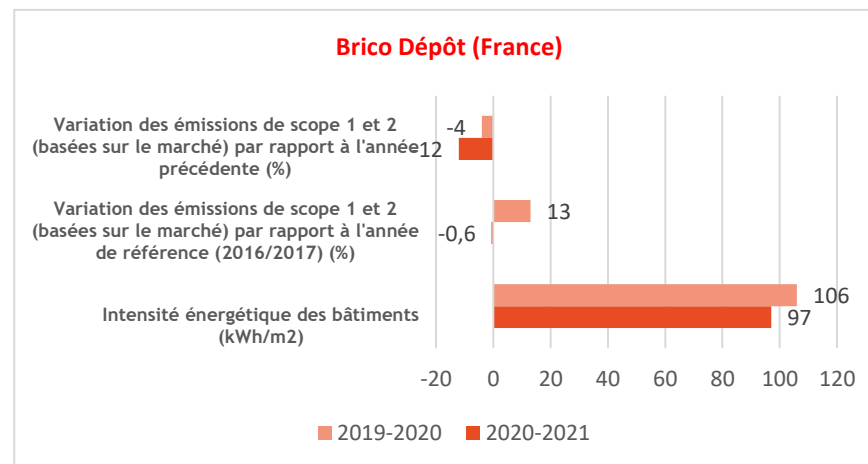
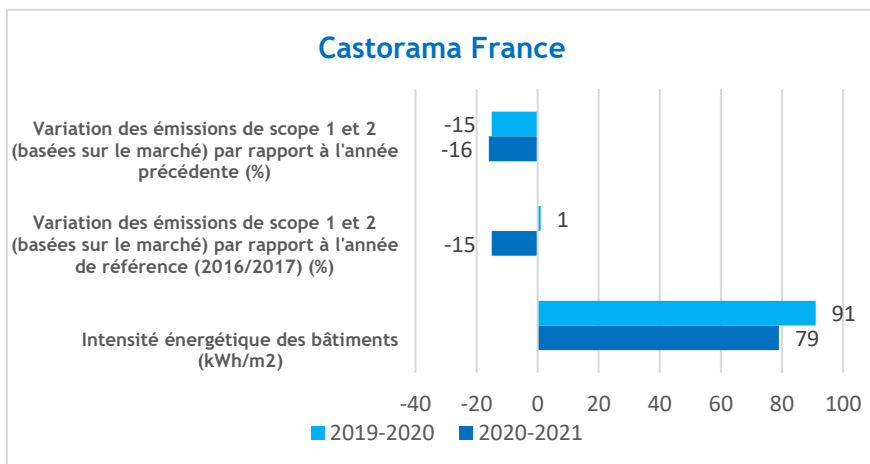
Castorama France et **Brico Dépôt (France)** se sont engagés depuis 2015 dans la réduction de leurs consommations énergétiques. Bénéficiant de la norme ISO 50001, elles ont réduit de 40% leur consommation énergétique entre 2010 et 2020, prenant ainsi une avance de 10 ans sur l'objectif énoncé dans le décret éco-énergie tertiaire paru en 2019.

Pour y parvenir, **Castorama France** et **Brico Dépôt (France)** ont déployé pour plus de la moitié de leur parc de magasins une gestion technique de bâtiment (GTB), système informatique permettant de contrôler et de surveiller les différents équipements électriques et mécaniques des magasins. A 2020, 100% des surfaces de vente intérieures chez **Castorama France** sont équipées en LED et 50% des surfaces de vente intérieures le sont chez **Brico Dépôt (France)**. Ce déploiement se poursuivra en 2021 pour parvenir à un équipement total en LED dans les bureaux, réserves, surfaces de vente extérieures et parking fin 2022.

Par ailleurs, 2 magasins **Castorama France** (Antibes et Quimper) sont équipés de panneaux solaires et utilisent la totalité de leur production en auto-consommation.

Le magasin **Castorama France** de Mérignac a reçu le Label BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method) pour sa conception et sa réalisation avec mention « très bien ». Plusieurs aménagements ont permis de rendre ce magasin moins énergivore : lumière naturelle, surisolation, bâtiment très compact, arrêt de bus en face du magasin... Ce magasin a également obtenu le Label Biodiversity.

Chez **Brico Dépôt (France)**, la consommation totale d'énergie et l'intensité énergétique des bâtiments ont diminué en 2020/21 d'environ 9%. Chez **Castorama France**, la consommation énergétique totale des bâtiments a été réduite en 2020/21 de près de 16% et l'intensité énergétique des bâtiments a également été réduite de 13%. Une partie de ces réductions est due à la pandémie de la Covid-19 qui a réduit l'activité des magasins.



Concernant ses émissions indirectes de CO2 (scope 3) Kingfisher s'est engagé à :

- réduire la consommation énergétique des produits consommateurs d'énergie.

Il faut savoir que 38% des émissions de carbone de Kingfisher proviennent de l'utilisation par ses clients des produits vendus. Kingfisher peut les aider à réduire leur empreinte énergétique grâce à des produits moins consommateurs d'énergie (exemple : des appareils classés A+++, utilisation accrue de la LED...).

- réduire les émissions des principaux fournisseurs.

Plus de 40% de l'empreinte carbone de Kingfisher provient de sa chaîne d'approvisionnement et de la fabrication des produits. Le Groupe s'efforce de limiter l'impact environnemental de sa chaîne d'approvisionnement en recherchant des sources durables pour les matières premières comme le ciment, le plastique et le compost sans tourbe. L'entreprise souhaite notamment réduire les émissions de carbone liées à ses sacs de ciment en privilégiant des formules à plus faible teneur en carbone

Concernant l'objectif global de réduction de 40% par million de £ de chiffre d'affaires d'ici 2025 des émissions du scope 3 le Groupe a atteint le chiffre de 18 %.

D'autres actions du Groupe et des filiales peuvent être citées :

- Le Groupe a rejoint « The Business Ambition » pour 1,5°C, campagne menée par SBTi en partenariat avec le UN Global Compact et le We Mean Business. Il participe également à l'initiative Climate Change Disclosure du CDP qui lui a décerné un A- en 2020.
- Début 2020, [Castorama France](#) a lancé une nouvelle gamme de produits de compost 100 % sans tourbe. Le Groupe Kingfisher s'engage en effet à proposer des produits sans tourbe très performants afin que les clients puissent jardiner responsable. Cette ambition a été contrariée par la crise de la Covid-19 au cours de laquelle la demande de compost a fortement augmenté alors que l'approvisionnement subissait des ralentissements. Le Groupe a été contraint de mettre en vente ses anciennes gammes.

- Le Groupe s'engage également à rendre abordables les maisons plus vertes et plus saines.

Chez Castorama France, sur l'année 2020-2021 :



- 38% des ventes proviennent de produits qui contribuent à créer une maison plus verte et plus saine (contre 35% en 2019-2020)
- 967 millions d'euros de chiffre d'affaires réalisés sur des produits pour la maison durable (contre 856 millions d'euros en 2019-2020)

Kingfisher et Castorama France ont commencé à utiliser un nouvel outil d'analyse du cycle de vie (ACV) pour passer en revue les produits et gammes clés. L'outil va permettre de calculer et de comparer les impacts des produits à chaque étape et de suivre les progrès du Groupe pour les réduire au fil du temps.

Chez Brico Dépôt (France), sur l'année 2020-2021 :



- 45% des ventes proviennent de produits qui contribuent à créer une maison plus verte et plus saine (contre 39% en 2019-2020)
- 1,015 millions d'euros de chiffre d'affaires réalisés sur des produits pour la maison durable (contre 864 millions d'euros en 2019-2020)

VI. LA VIGILANCE DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Le Groupe souhaite s'approvisionner auprès de fournisseurs qui partagent son engagement en matière de respect des droits de l'homme et de l'environnement.

Cette vigilance est mise en place par le Groupe pour l'ensemble de ses filiales.

1. REFERENTIELS ET RISQUES

Kingfisher et ses filiales reconnaissent que la gestion et l'atténuation des risques liés aux droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement sont une responsabilité partagée et travaillent avec des tiers, y compris des fournisseurs, des pairs, des organismes industriels, des ONG et des gouvernements pour résoudre les problèmes saillants et relever les normes.

En terme de référentiel, la politique des droits de l'homme de Kingfisher définit l'engagement du Groupe à respecter les droits de l'homme, conformément aux accords et directives internationaux, notamment les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU, la Charte internationale des droits de l'homme, le Pacte mondial des Nations Unies, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, les Principes régissant les entreprises dans le domaine des droits de l'enfant ainsi que les conventions de l'ONU sur l'élimination de la discrimination.

En 2020, le Groupe a travaillé en parallèle avec un cabinet conseil pour identifier ses principaux problèmes en matière de droits de l'homme à travers les activités du Groupe et ses chaînes d'approvisionnement tels que définis par le Cadre de reporting conforme aux Principes directeurs des Nations Unies. 10 problèmes majeurs ont été identifiés :

- L'esclavage moderne
- Le travail des enfants / mineurs
- La liberté d'association / négociation collective
- La santé et la sécurité
- Les salaires / heures de travail
- Les droits fonciers
- L'épuisement des ressources naturelles
- La pollution de l'air, de l'eau et du sol
- Les impacts du changement climatique
- La discrimination

Sans oublier la prise en compte des risques émergents tels que ceux liés à la pandémie de la Covid-19.

Ces travaux ont confirmé que les risques les plus importants en matière de droits de l'homme pour Kingfisher se trouvent dans la chaîne d'approvisionnement GFR, y compris aux étapes de l'extraction des matières premières et de la fabrication des produits.

2. DISPOSITIFS D'ATTENUATION DES RISQUES ET DE PREVENTION DES ATTEINTES GRAVES

2-1 Les processus de contrôle des droits humains dans la chaîne d'approvisionnement

Le Groupe et ses filiales met tout en œuvre pour sélectionner des fournisseurs qui répondent au mieux à leurs normes élevées en matière d'environnement, de pratiques de travail et de droits humains. Le contrôle des fournisseurs dans la chaîne d'approvisionnement est assuré pour partie par les dispositifs Sedex et EcoVadis et par d'autres moyens explicités ci-dessous.

Le Groupe Kingfisher soutient un certain nombre d'initiatives externes qui visent à protéger et à promouvoir les droits de l'homme et à améliorer les normes dans la chaîne d'approvisionnement du commerce de détail. Par exemple, le Groupe est signataire des engagements de « Better Retail, Better World », le British Retail Consortium (BRC) sur les objectifs de développement durable des Nations Unies et membre du Pacte mondial des Nations Unies.

Par ailleurs, les politiques du Groupe abordent les droits de l'homme, l'esclavage moderne et l'approvisionnement responsable.

- Le **Code de conduite du Groupe** (<https://www.kingfisher.com/en/who-we-are/company-policies.html>) contribue à promouvoir une culture où transparence, honnêteté et équité sont la norme. Il expose notre responsabilité personnelle et partagée pour répondre à des normes éthiques élevées. Le Code comprend une section sur l'esclavage, sur les engagements du Groupe relatifs aux droits de l'homme et sur l'approvisionnement responsable. Chaque collaborateur a l'obligation de respecter le Code de Conduite qui s'applique à toutes les sociétés du Groupe Kingfisher et à signaler toute violation potentielle du Code.
- Les **Normes sur le lieu de travail de la chaîne d'approvisionnement du Groupe** (<https://www.kingfisher.com/en/responsible-business/supplier-resources.html>) définissent les normes auxquelles toutes les entreprises de notre chaîne d'approvisionnement doivent se conformer afin d'assurer le respect des droits de l'homme en conformité avec la politique Groupe des droits de l'homme.
- Une **Déclaration de transparence relative à la loi sur l'esclavage moderne** est publiée chaque année par le Groupe Kingfisher conformément au Modern Slavery Act britannique de 2015 qui oblige les entreprises à communiquer au public les mesures prises pour lutter contre l'esclavage, la servitude, le travail forcé et la traite des personnes.
- La **Politique d'approvisionnement éthique du Groupe** exige que tout site de production GFR à haut risque réalise un audit éthique annuellement ou tous les deux ans en fonction de la note reçue à la suite de l'audit initial. Plus la note est basse, au plus tôt l'audit est réalisé.
- La **politique des droits de l'homme du Groupe** (www.kingfisher.com/HumanRightsPolicy) définit l'engagement de Kingfisher et ses filiales à respecter les droits de l'homme conformément aux accords internationaux et aux directives, tels que les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU, la Charte internationale des droits de l'homme (qui comprend la Déclaration universelle des droits de l'homme), le Pacte mondial des Nations Unies, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, les Principes régissant les entreprises dans le domaine des droits de l'enfant ainsi que les conventions de l'ONU sur l'élimination de la discrimination.

Nous intégrons les exigences de nos politiques de la manière suivante :

- Les nouveaux fournisseurs potentiels sont informés pendant le processus d'appel d'offre du Code de conduite, des politiques du Groupe et de l'exigence de l'audit éthique, le cas échéant.
- Les contrats fournisseurs incluent des clauses sur le respect de notre Code de conduite, politiques et normes.
- Kingfisher travaille à l'élaboration de guides spécifiques par pays pour ses fournisseurs. Le Factory Handbook for China a déjà été établi et fournit des détails et conseils sur les normes à appliquer sur les lieux de travail dans la chaîne d'approvisionnement. Des guides pour les fournisseurs en Inde, en Malaisie, à Taiwan et au Vietnam seront également publiés en 2021.

Exemples de l'implication de Kingfisher dans le respect des normes dans sa chaîne d'approvisionnement :

1) Intégration des normes Kingfisher pour les sous-traitants :

Les fournisseurs d'outils et de quincaillerie travaillent souvent avec un grand nombre de sous-traitants de fabrication. Le Groupe veut s'assurer que ces sous-traitants respectent les normes d'approvisionnement responsable du Groupe.

Kingfisher mène un projet pilote avec ses fournisseurs d'outils et de matériel en Chine pour développer son approche dans ce domaine. Les fournisseurs sont tenus d'identifier les sous-traitants avec lesquels ils travaillent et comment ils sont sélectionnés et contrôlés. Lorsque les fournisseurs n'ont pas une approche satisfaisant à nos critères d'approvisionnement responsable, Kingfisher travaille avec eux sur un plan d'action de mise en conformité. Kingfisher effectue des visites de site inopinées pour vérifier la mise en œuvre du plan d'action. Six fournisseurs du Groupe ont rejoint le projet en 2020.

2) Adhésion au Better Initiative Cotton :

En 2020, le Groupe Kingfisher a rejoint Better Initiative Cotton, organisation qui promeut de meilleures normes et pratiques dans la culture du coton. Dans ce cadre, Kingfisher s'est engagé sur un certain nombre d'objectifs en matière de sourcing responsable de coton et travaille avec ses équipes achat et l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement.

A partir de 2021, le Groupe fera état des objectifs atteints.

3) Recrutement responsable des travailleurs migrants :

Le recrutement et l'offre de main-d'œuvre temporaire, contractuelle et saisonnière ont été identifiés comme des domaines à haut risque pour l'esclavage moderne et les droits de l'homme. Le Groupe parraine la Boîte à Outils de Recrutement Responsable de AllianceHR, organisation professionnelle spécialisée. La Boîte à Outils fournit un ensemble de formations gratuites, d'auto-évaluation et de soutien pour aider les fournisseurs et leurs sous-traitants à intégrer des pratiques de recrutement responsable.

Le Groupe travaille également avec le cabinet de conseil Elevate pour former les fournisseurs en Asie sur le recrutement responsable des travailleurs migrants.

Concernant les systèmes d'alerte et de recueil de signalement, la plateforme **Speak-up** (déjà mentionnée dans notre § II) permet aux salariés et aux fournisseurs de signaler toutes préoccupations, y compris à propos de l'esclavage moderne et des droits humains. Tous les rapports sont examinés et, si nécessaire, donnent lieu à une enquête. Le résultat est signalé au Comité Ethique et Conformité du Groupe. Aucun rapport concernant l'esclavage n'a été réalisé au cours de l'exercice 2020/2021.

2.2 Les processus de contrôle des fournisseurs GFR et GNFR (*)

Pour sélectionner des fournisseurs qui répondent à leurs normes en matière d'environnement, de santé et de sécurité et de droits humains, Kingfisher et ses enseignes **Castorama** et **Brico Dépôt** font appel à deux dispositifs, SEDEX et ECOVADIS. Ces plateformes permettent d'évaluer le risque lié aux fournisseurs et aux sites de production.

→ SEDEX

La plateforme Sedex est une plateforme collaborative de partage de données d'approvisionnement responsable sur les chaînes d'approvisionnement. Cette plateforme permet aux fournisseurs de partager les résultats de leurs audits éthiques et de fournir une méthode commune d'évaluation des risques.

Tous les fournisseurs de biens destinés à la revente (appelés GFR) qui travaillent avec Kingfisher ou l'une de ses filiales sont tenus de rejoindre Sedex, de remplir le questionnaire d'auto-évaluation et de donner à Kingfisher et ses filiales une visibilité sur tous les sites de production de produits finis.

Kingfisher travaille avec Maplecroft, société mondiale de conseil en risque et en stratégie qui analyse les principaux risques politiques, économiques, sociaux et environnementaux affectant les entreprises et les investisseurs mondiaux afin d'identifier les pays à haut risque. Tous les sites de production situés dans un pays à haut risque ou spécialisés dans un secteur à haut risque feront l'objet d'un audit éthique.

Si le fournisseur est inscrit sur la plateforme Sedex, il peut présenter un audit qu'il a déjà réalisé pour un autre client. Si l'audit répond à nos critères, il peut contracter avec Kingfisher ou l'une de ses filiales. La date du prochain audit sera à déterminer pour assurer un suivi.

Si un fournisseur qui s'inscrit sur la plateforme Sedex n'a aucun audit à présenter et si son site est défini comme étant à « haut risque », il devra nécessairement réaliser un audit éthique. Le secteur géographique et les caractéristiques du produit sont pris en compte. L'audit éthique va donner lieu à l'attribution d'une note au fournisseur et à chacun de ses sites de production. La note attribuée sera satisfaisante si le site évalué répond en totalité ou à la plupart des critères, ce qui lui permet d'être considéré en conformité et de pouvoir contracter avec Kingfisher ou l'une de ses filiales. A défaut, si la note attribuée n'est pas satisfaisante, Kingfisher et le fournisseur établissent ensemble un plan de mesures correctives pour traiter les non-conformités du fournisseur et répondre au mieux aux exigences de Kingfisher. Un délai suffisant est laissé au fournisseur pour se mettre en conformité. Une fois les actions correctives menées, un audit de suivi est réalisé pour vérifier la conformité du fournisseur.

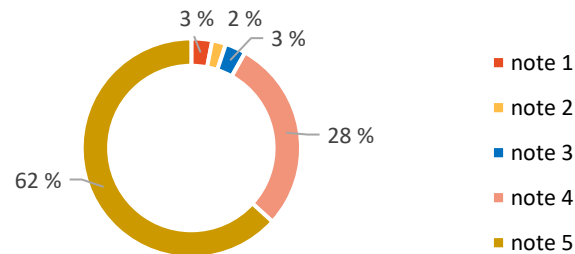
Si à la suite de l'audit éthique, le fournisseur reçoit la note « Business Critical », les commandes existantes sont bloquées et aucune nouvelle commande n'est passée auprès de ce fournisseur jusqu'à la résolution des problèmes critiques.

* GFR : Goods for resale
* GNFR : Goods not for resale

Les notes sont basées sur le nombre de non-conformités identifiées au cours de l'audit :

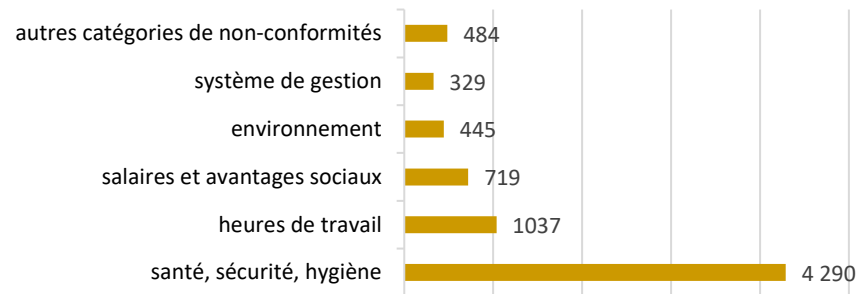
Données Groupe

Sites de production des fournisseurs - GFR
en 2020/21 par note d'audit (%)



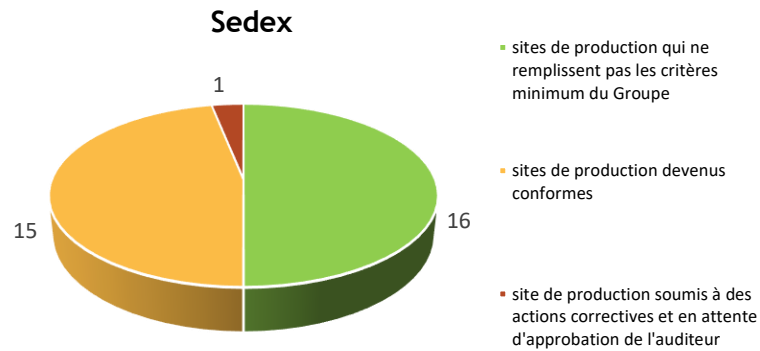
- note 1 : pas de non-conformité
- note 2 : quelques observations
- note 3 : non-conformités mineures
- note 4 : 1 à 3 non-conformités majeures
- note 5 : 4 ou > 4 non-conformités majeures ou 1 à 3 non-conformités critiques
- note 6 : Business Critical - Non-conformité rendant l'activité risquée pour l'entreprise ou > 4 non-conformités critiques

Nombre de non-conformités



Le nombre de non-conformités dans le tableau provient d'audits éthiques des fournisseurs du Groupe réalisés au cours des deux dernières années (2019/20 et 2020/21). Les données couvrent les sites de production enregistrés à ce jour sur Sedex.

La majorité des non-conformités concerne la santé et la sécurité. D'autres non-conformités courantes comprennent les heures de travail, les salaires et avantages sociaux et les facteurs environnementaux.



En 2020-2021, le Groupe Kingfisher a identifié que 1 318 sites de production GFR à haut risque étaient enregistrés sur Sedex. Parmi eux, 960 sites de production ont réalisé un audit éthique au cours des deux années, ce qui équivaut à 73% des sites à haut risque.

Il est à préciser que la pandémie de la Covid-19 a rendu plus difficile le contrôle des usines et la réalisation des audits.

Certains de nos fournisseurs refusent de s'enregistrer sur la plateforme Sedex. Pour les non-adhérents, Kingfisher et ses filiales attendent d'eux qu'ils présentent une démarche équivalente rendant compte de leur situation : BSCI - Initiative de conformité sociale des entreprises, SA800 - Responsabilité sociale 800, FFC - Chambre de compensation Fair Factories, FLA - Fair Labor Association, ICTI - Conseil international des industrie du jouet, WCA - Evaluation des conditions de travail d'intertek, RBA - Alliance des entreprises responsables.

→ EcoVadis

Concernant l'évaluation des risques des fournisseurs de biens ou de services non destinés à la revente (GNFR), l'approche est différente.

Le Groupe Kingfisher travaille avec EcoVadis, une plateforme d'évaluation de la durabilité qui permet de mesurer et de gérer les risques dans les chaînes d'approvisionnement GNFR.

Pour les dépenses supérieures à 75 000 euros par an :

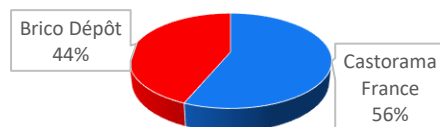
Castorama France et Brico Dépôt (France) ont donc intégré l'évaluation EcoVadis aux critères des appels d'offre pour les nouveaux fournisseurs. Tout nouveau fournisseur a l'obligation de se faire évaluer et noter par EcoVadis. Il doit répondre à un questionnaire qui recouvre les thèmes suivants : droits humains et travail, environnement, éthique et approvisionnement durable. Les réponses sont ensuite étudiées par EcoVadis qui évalue le fournisseur en soulignant ses atouts, faiblesses et domaines à risque.

Score Bronze	Entre 45 et 53
Score Argent	Entre 54 et 65
Score Or	Entre 66 et 72
Score Platine	Entre 73 et 100

Score Bronze est le score minimum pour pouvoir contracter avec Kingfisher ou l'une de ses filiales.

Tout fournisseur qui n'atteint pas au minimum le score Bronze doit mettre en place un plan d'action pour s'améliorer et refaire une évaluation dans les 12 mois pour démontrer qu'il atteint le niveau minimum. Kingfisher apporte son aide aux fournisseurs de faible score.

Evaluation des dépenses GNFR en 2020 (en %)



L'objectif du Groupe est d'évaluer 85% des dépenses GNFR supérieures à 75 000 £ d'ici fin 2021.

Un autre dispositif, le **Vendor Engagement Assessment (VEA)**, mis en place à l'initiative du Groupe Kingfisher, permet de contrôler la conformité des fournisseurs GNFR préalablement à tout achat de biens ou de services GNFR supérieur à 5 000 euros, qu'il s'agisse d'un nouveau fournisseur ou d'un fournisseur existant mais dont le nouvel engagement modifie les conditions initiales de sa création.

Le questionnaire VEA comprend une dizaine de questions permettant de vérifier l'intégrité, la protection des données, la sécurité des informations, la responsabilité sociétale et éthique et, pour les contrats supérieurs à 75 000 euros, la solvabilité.

En fonction des réponses données, des plans d'actions peuvent être demandés aux fournisseurs pour se mettre en conformité.

Les fournisseurs sans VEA, hors exceptions ou dont l'évaluation n'est pas satisfaisante ou incomplète, sont examinés par la Direction Financière pour approbation et font l'objet d'un suivi centralisé.



castorama 
changer nous fait avancer

Kingfisher



**BRICO
DEPÔT**